GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **POSTULAT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	**DFFI**	**Date**	**1er novembre 2026**
Numéro	**26.188**	**Heure**	**16h51**

Auteur-e(-s) :	**Groupe Vert'Libéral**	**Lié à** (facultatif) **:** **ad 26.619 com**
Titre :	**Cycle 3 : effectifs des classes terminales**	

Contenu :

L'étude KEK-CDC ne s'attarde pas sur les classes terminales qui existent toujours et dont la proportion d'élèves depuis la réforme a augmenté, pour atteindre et rester à une proportion supérieure à 7%.

Nous demandons au Conseil d'État d'étudier :

- les raisons de l'augmentation de la proportion des élèves dans les classes terminales depuis la réforme du cycle 3 ;
- si ces classes permettent aux élèves ayant de grandes difficultés scolaires de s'insérer sur le marché du travail ;
- si d'autres solutions permettraient un meilleur encadrement de ces élèves.

Développement (obligatoire) **:**

Dans le rapport 19.018, qui faisait un premier bilan de la réforme du cycle 3, notre groupe s'était déjà étonné de l'augmentation de la proportion d'élèves se retrouvant dans les classes terminales.

2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2024-2025
3,70%	4,06%	4,67%	6,25%	7,53%	8,23%	7,92%	7,56%

(chiffres tirés des rapports 19.018 et 26.619)

De plus, l'étude KEK-CDC met en évidence le fait qu'il n'est pas toujours évident de repérer les élèves qui connaissent des difficultés scolaires dans plusieurs disciplines, notamment en raison des différents groupes-classes qu'implique l'organisation actuelle du cycle 3.

Est-ce que certains élèves en difficulté, repérés tardivement, ne peuvent plus raccrocher et doivent suivre leur scolarité dans des classes terminales ?

L'organisation scolaire doit permettre à chaque élève de pouvoir trouver sa place. Dans cette optique, une plus grande proportion d'élèves en classes terminales implique-t-elle plus d'élèves qui n'atteignent pas les objectifs du Plan d'études romand (PER) à la fin de leur scolarité ?

En répondant aux questions posées par le présent postulat, le Conseil d'État est prié d'indiquer les éléments permettant de mieux comprendre quels sont les profils des élèves connaissant de grandes difficultés et qui se retrouvent dans les classes terminales, et d'expliquer à quoi est due l'augmentation de la proportion d'élèves dans cette filière, en particulier le rôle que joue l'organisation actuelle du cycle 3 dans ce phénomène.

Demande spécifique liée au traitement	
Urgence	NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Mireille Tissot-Daguette

Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Mauro Moruzzi	Maxime Auchlin	Brigitte Leitenberg
Blaise Fivaz	Jennifer Hirter	